

GF2B
Le Galaxie - C
2793, chemin de Saint Claude
6600 ANTIBES

Vandoeuvre, le 27 septembre 2012

Département Formation
Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

L/FOR/PP/SGT/AMI/n° 197
Objet : demande d'habilitation SST

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

- SST (formation + maintien et actualisation des compétences)
 formateur SST (formation + maintien et actualisation des compétences)

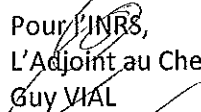
et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la Commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 18 septembre 2012 nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 3 ans,

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant :

2253/2012/SST-1/07

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.


Pour l'INRS,
L'Adjoint au Chef de Département Formation,
Guy VIAL